



Marquant la jonction entre la haute et la basse Broye, le gros village agricole de Cugy occupe une situation remarquable sur l'ancien «Chemin des Mulets», de Payerne à Morges, route des vins et grande artère du Pays de Vaud bernois, tombée en totale désuétude au début du 18^e siècle. Depuis 1877, Cugy se trouve sur la ligne de chemin de fer de la Broye transversale qui relie Yverdon à Fribourg. Le site consiste essentiellement en un village-rue très étendu, auquel se greffent deux entités plus restreintes. Si l'agglomération historique a conservé sa structure fondamentale ainsi que sa voirie, les développements alentours (quartiers pavillonnaires ou de petits immeubles, zones industrielles et d'intérêt public) ont fortement modifié la physionomie du village qui est désormais plus large que long. Les hautes qualités spatiales de ce site sont justifiées par le caractère de la partie de site principale, un village-rue d'une longueur remarquable (plus de 800 mètres) dont l'espace est scandé avec force et régularité par deux fronts de gouttereaux, parfois en séquence contiguë, disposés légèrement en biais par rapport à la chaussée. Également hautes, les qualités historico-architecturales résident, d'une part, dans un riche corpus de fermes typiquement broyarden de la première moitié du 19^e siècle (construction en maçonnerie, façades ordonnancées, encadrements en grès coquillier de la Molière, portails de grange et remise arqués), assez bien conservées, qui définissent le village-rue, et d'autre part, dans des éléments individuels de haute valeur. Parmi ces derniers, il faut relever le château médiéval des seigneurs d'Estavayer-Cugy, le château de La Cour (avec vestiges gothique tardif) – tous deux relégués sur les flancs de l'agglomération principale – quelques vestiges d'architecture civile gothique tardif ou encore l'église Saint-Martin, l'un des édifices religieux Heimatstil les plus remarquables du canton, flanquée de la cure contemporaine.



Statistiques

Localité de Cugy
Bâtiments: 857
Bâtiments protégés: 68

Qualités de situation



Certaines qualités au niveau de la valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.

Qualités spatiales



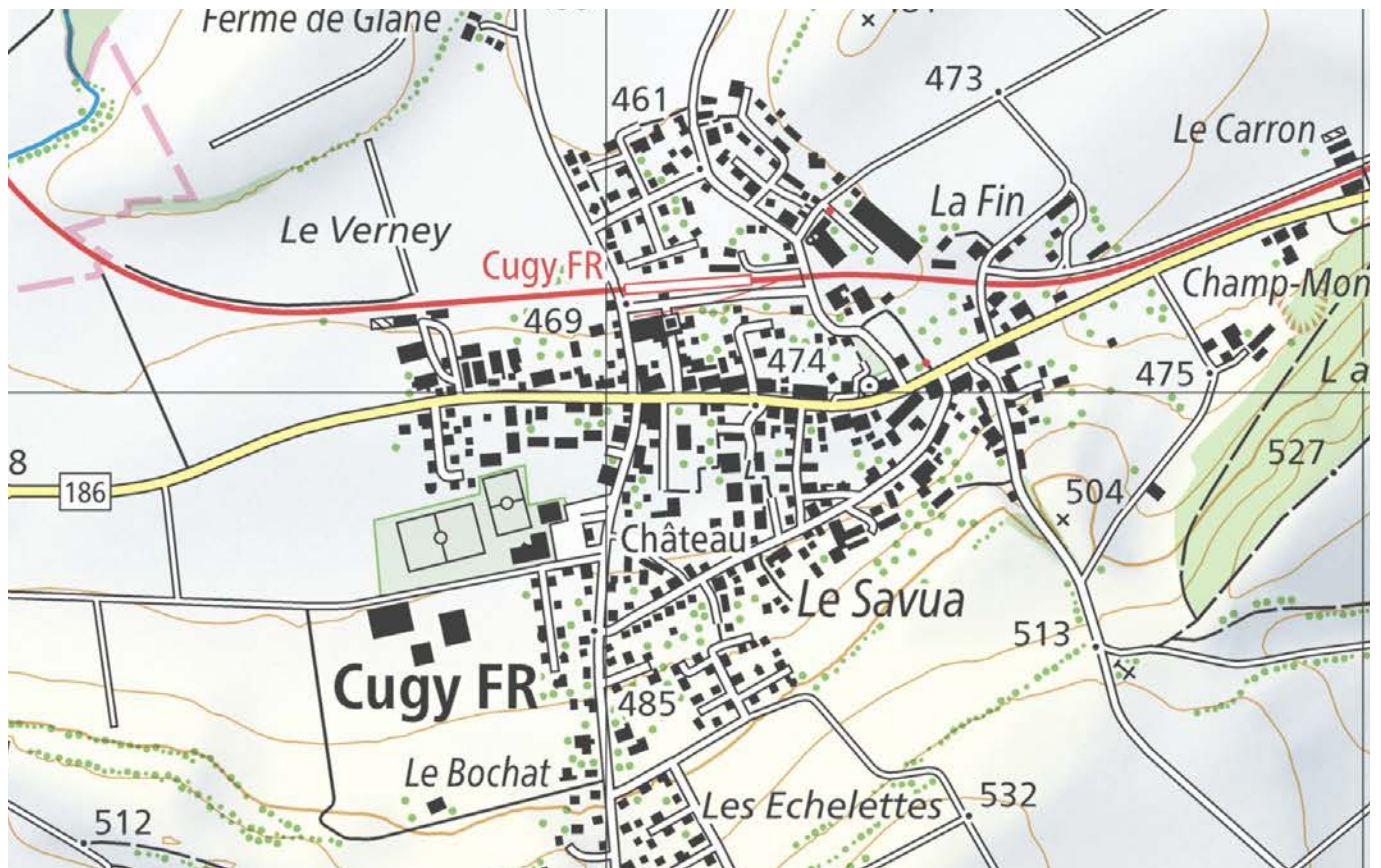
Hautes qualités dans la valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site ainsi que dans l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.

Qualités historico-architecturales



Hautes qualités au niveau de la valeur historico-architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de croissance.

Site actuel



Évolution du site

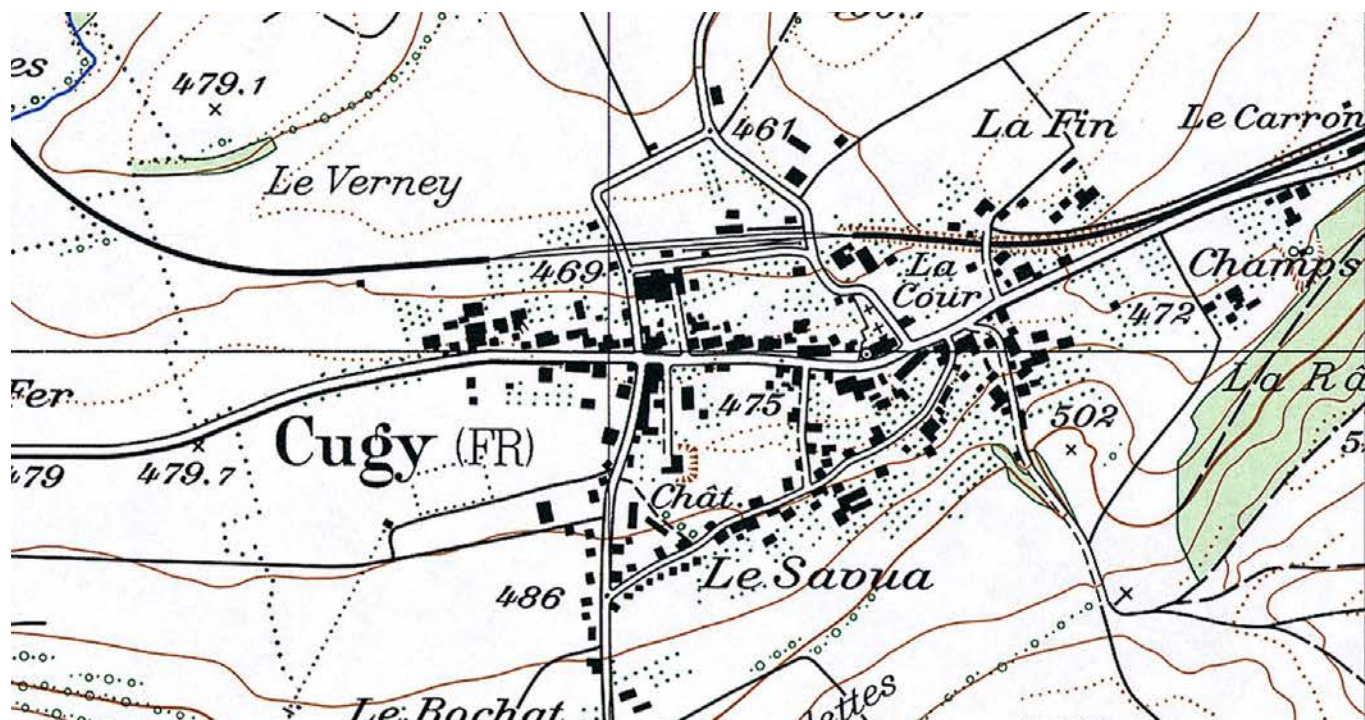
1900



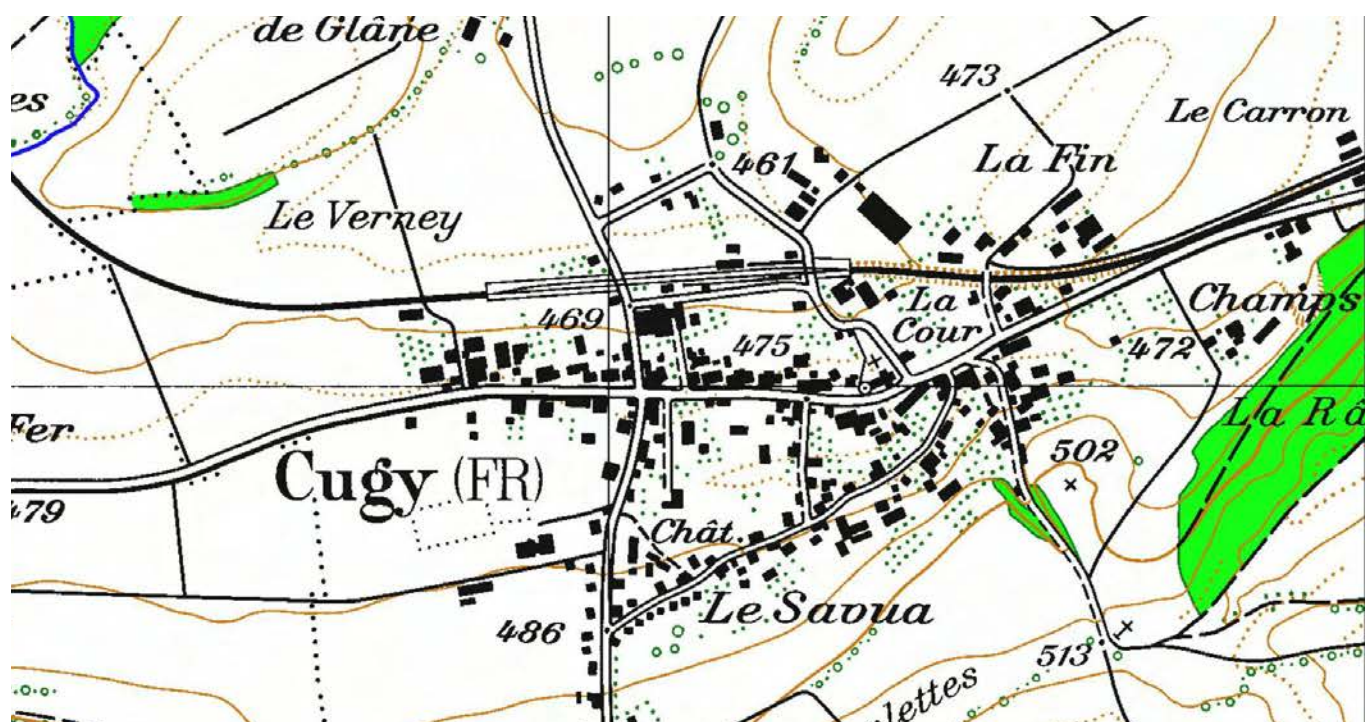
1945



1976



1993



Parties de site



- 1 Village-rue.** Composante principale de l'agglomération rurale, déployée de part et d'autre de la route et structurée par une succession de gouttereaux de fermes, 18e et 19e siècles, notamment dans la rangée aval.



Recommandations : l'alignement systématique des fermes, disposées légèrement en biais par rapport à la route, caractérise cet espace et contribue fortement aux qualités du site. Cugy constitue un exemple intéressant de gros village agricole qui a évolué en quelques décennies en petit centre régional. Ce développement s'est traduit par l'insertion, dans un tissu essentiellement rural, d'éléments architecturaux et d'infrastructures à fonctions centrales (vitrines, aménagement d'ateliers mécaniques). Face à un tel processus, les bâtiments ruraux sont particulièrement vulnérables. Il convient, lors de rénovations ou d'éventuelles réaffectations, de ne pas s'attacher à conserver uniquement leur volumétrie, mais de porter un soin tout particulier à la préservation d'une matérialité fidèle à l'esprit du lieu et de renoncer à toute restauration trop énergique. La question de l'aménagement de la grande traversée d'agglomération devrait être examinée. Cet espace est entièrement dévolu au trafic motorisé qui y impose ses règles et s'approprie les abords immédiats. Cette tendance pourrait être contrecarrée par un concept de végétalisation et d'aménagements piétonniers. On considèrera également l'éventualité d'y établir à nouveau des jardins clos.

- 2 La Crausaz.** Brève cellule rurale, raccordée à l'extrémité orientale du village-rue en amont de la composante principale, englobant des fermes et des habitations disposées perpendiculairement au relief.



Recommandations : visibles dès l'arrivée à Cugy, les bâtiments ruraux qui composent cette cellule contribuent fortement aux qualités des espaces et sont particulièrement vulnérables. Il convient, lors de rénovations ou d'éventuelles transformations, de ne pas s'attacher à conserver uniquement leur volumétrie, mais également de respecter les proportions des ouvertures caractéristiques de l'architecture rurale.

- 3 Château.** Arrière-plan du village-rue historique au sud, constitué jusqu'à une époque récente de jardins potagers, de vergers, de prés et de la cellule du château. Espace paysager métamorphosé aujourd'hui en zone résidentielle de petits blocs locatifs. Au sud de cette partie de site, intéressant alignement de maisons (route du Savua) d'expression Landistil, années 1950, très transformées.

Partie de site sensible

Recommandations : malgré son grignotage progressif, la cellule du château conservera un dégagement paysager, aussi minimal soit-il, qui permette de lire cet élément historique dans le site.

- 4 Gare.** Colonisations résidentielles et artisanales sur une ancienne bande de vergers, limitée par la voie ferrée, qui dégageait la silhouette du site en aval.

Partie de site sensible

Recommandations : les nouvelles implantations doivent prendre en compte les relations visuelles qu'elles entretiennent avec le noyau principal, non seulement les perspectives sur celui-ci mais également les vues depuis ce dernier.

- 5 Terres agricoles.** Champs et vergers, de part et d'autre de la voie ferrée. Rare poche non bâtie, conservée à l'arrière-plan de l'agglomération historique.

Objectif de sauvegarde

A

Recommandations : cet espace borde la partie nord de la cellule principale. Si cette zone devait être bâtie, les nouvelles implantations devraient prendre en compte les dégagements sur le paysage et rester peu perceptibles depuis la route principale. Une densification ne porterait cependant aucun préjudice à la silhouette caractéristique du village.

- 6 La Cour.** Poche non bâtie délimitant l'extrémité orientale du village-rue au nord, avec remarquable verger.

Objectif de sauvegarde

A

Recommandations : cet espace dégage une vue sur le site qu'il faudrait préserver. La silhouette de l'église et du château sont des éléments caractéristiques de Cugy.

Éléments structurants du site



1.7 Château dit « de La Cour »



1.4 Maison dite « le Petit Château »



4.1 Silo à céréales



1.5 Ferme



1.9 Tilleul



1.8 Grange du château dit « de La Cour »



6.1 Verger



1.2 Cure





1.6 Ferme



1.1 Église Saint-Martin



1.3 Auberge de l'Ange



3.1 Château des seigneurs d'Estavayer-Cugy



2.1 Maison



3.3 Grange



3.2 Abords du château



Éléments structurants du site

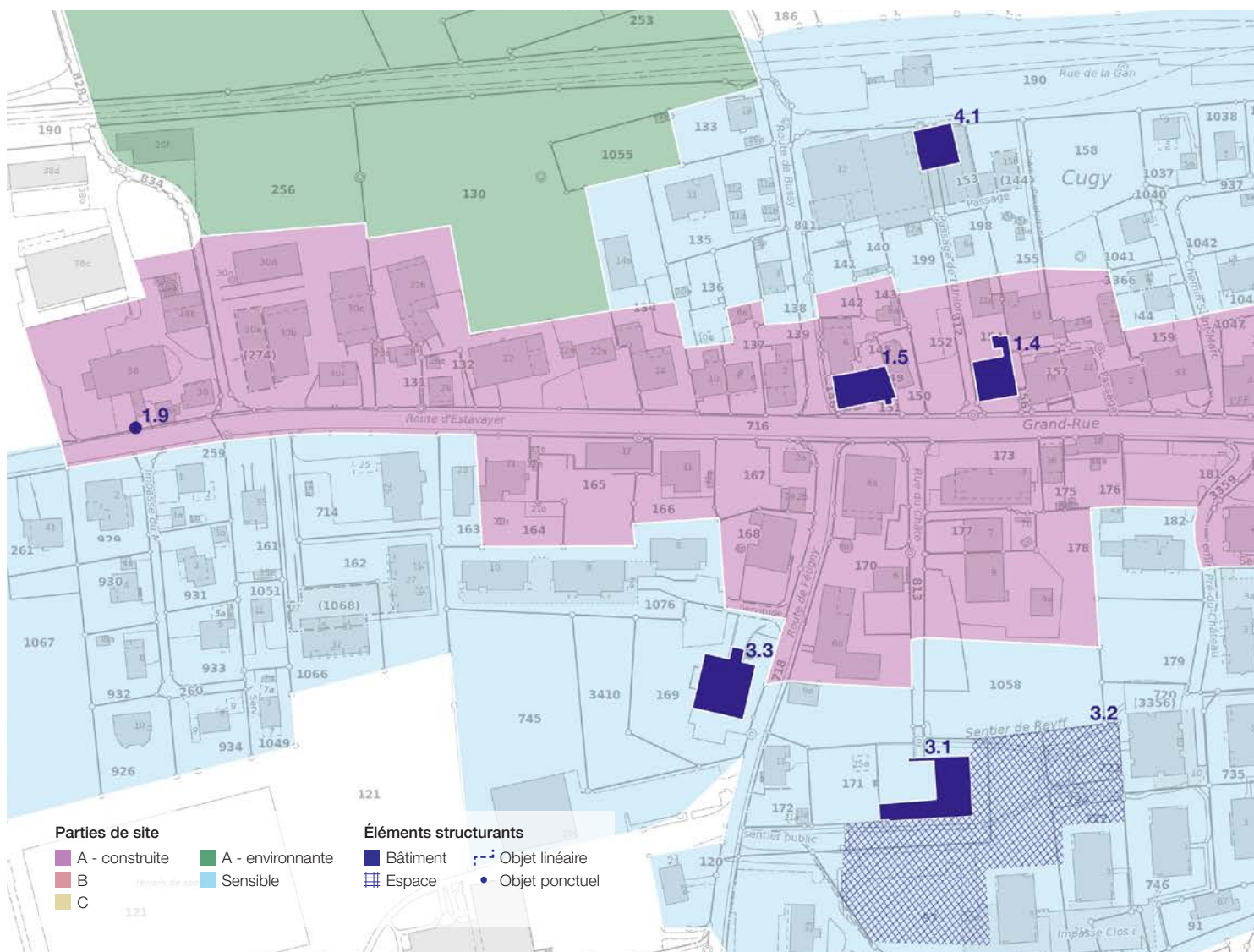
1.1 Église Saint-Martin, 1906-1907, par Charles-Albert Wulfleff; restauration, 1998. Remarquable ouvrage Heimatstil puisant dans le vocabulaire gothique, avec mobilier liturgique d'origine, en chêne avec rehauts de dorure, l'un des plus importants ensembles de style néogothique du canton. Dans un coude de la voie principale, en position dominante.

1.2 Cure, datée 1912, par l'architecte Frédéric Broillet. Construction Heimatstil faisant écho à l'église, en vis-à-vis de celle-ci.

1.3 Auberge de l'Ange, datée 1805, pour le juge Jacques Bersier. Construction en maçonnerie alignant à l'origine huit axes de fenêtres sur deux niveaux et rural contigu, sous comble en pavillon retroussé. En vis-à-vis de l'église.

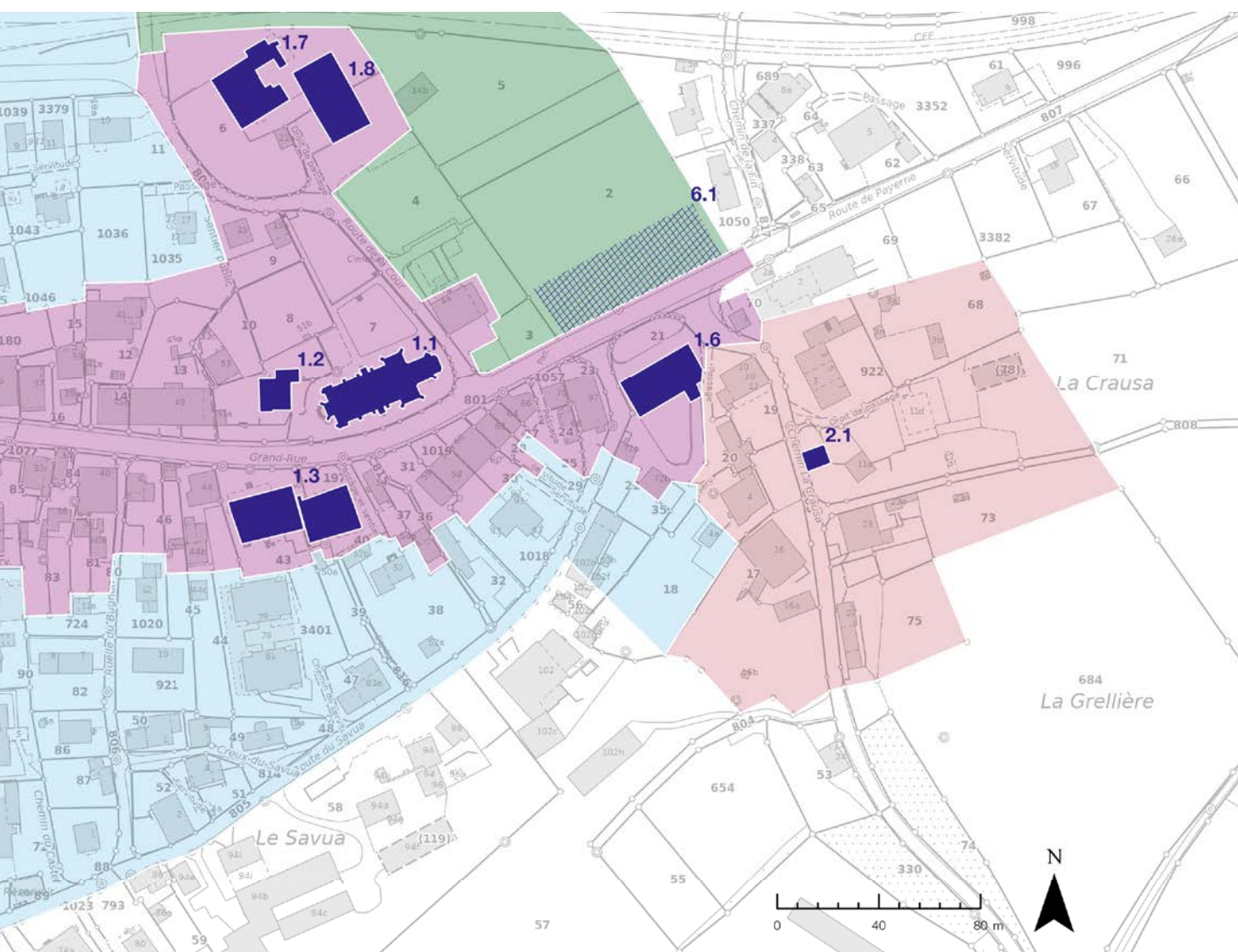
1.4 Maison dite «le Petit Château», fin du 18^e siècle ou années 1800 probablement, pour la famille Reyff de Cugy; transformation et réaffectation en auberge de la Croix d'or, 1868, puis Hôtel de la Gare. Au centre de la localité, précédée d'une esplanade asphaltée.

1.5 Ferme, datée 1844, pour Pierre Berchier, par l'entrepreneur Benoît Renaud (?). Construction broyarde typique entièrement en maçonnerie et coiffée d'un comble retroussé à quart de croupes. La cave comporte un remarquable plafond de dalles de grès soutenu par des piliers en grès coquillier. Dans l'axe du chemin descendant du château d'Estavayer-Cugy.



-
- 1.6 Ferme**, datée 1830, pour Christe Franex, par l'entrepreneur Benoît Renaud (?). Grande construction en maçonnerie typique de la Broye. Réhabilitation exemplaire, 2003-2006.
-
- 1.7 Château dit «de La Cour»**, 1549-1550. Quadrilatère à deux niveaux sous comble à la Mansart, avec tour d'angle à trois niveaux et comble en pavillon à l'ouest, et seconde tour accolée à l'angle est. À l'arrière-plan du village-rue.
-
- 1.8 Grange du château dit «de La Cour»**, datée 1801, à deux aires de granges, précédées par des portails en grès coquillier.
-
- 1.9 Tilleul**, centenaire, marquant l'entrée dans la localité depuis l'ouest.
-
- 2.1 Maison**, vers 1822. Exemple de «carrée» en maçonnerie sous comble brisé, avec pignons à berceaux lambrissés.

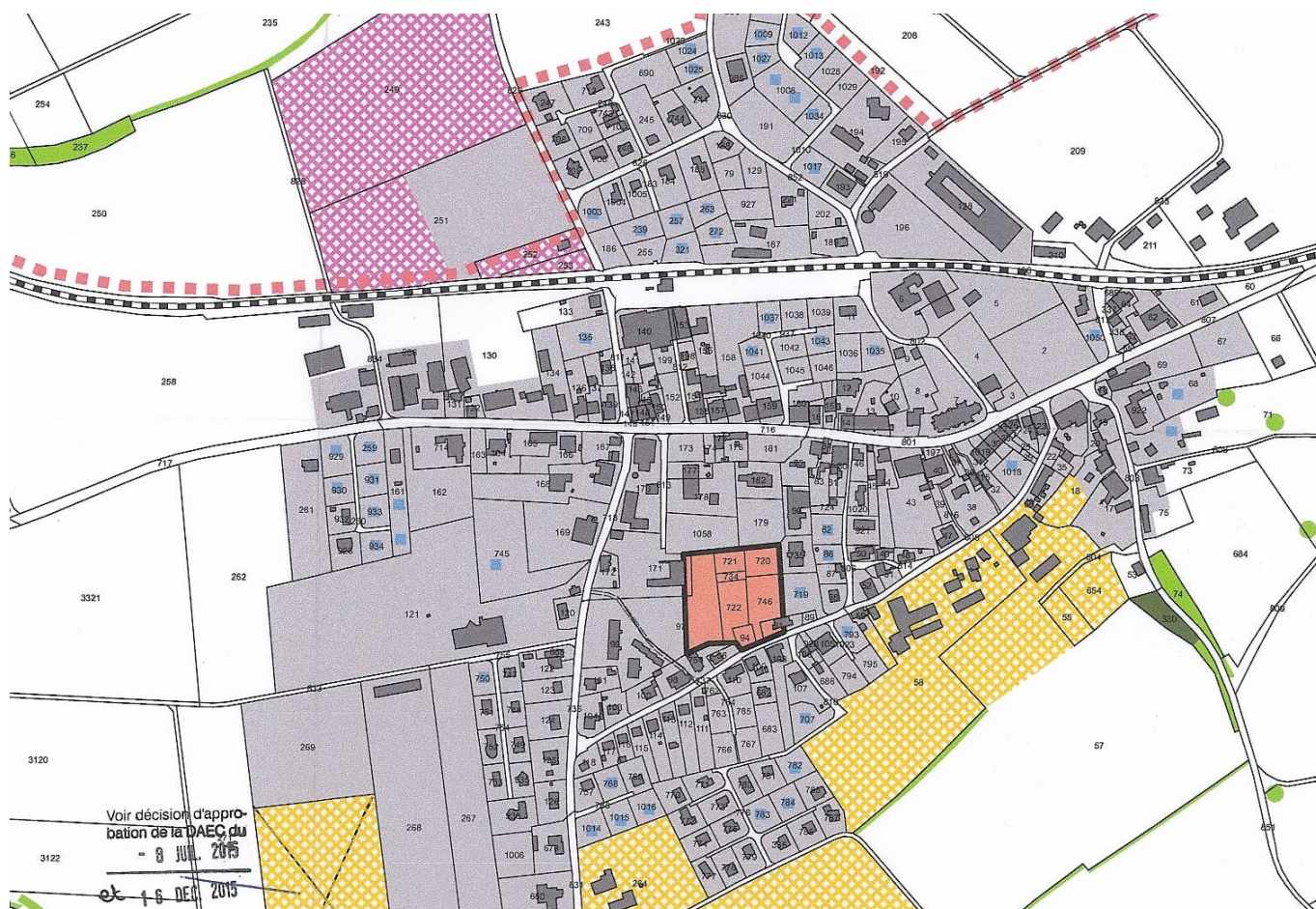
- 3.1 Château des seigneurs d'Estavayer-Cugy**, vers 1321, défendu autrefois par des douves, un cas unique dans le canton. Transformation majeure, datée 1549, avec baies à croisées et modénature gothique tardif; transformation, datée 1717, avec série de baies peintes en jaune. Propriété de la commune de Cugy dès 1851 et réaffectation en école. À l'arrière-plan du village-rue.
-
- 3.2 Abords du château**, dégagement non bâti autour des anciennes douves du château.
-
- 3.3 Grange**, 1928, avec pont de grange, pour Louis Bersier, Edouard Bersier et le commerçant de bétail Georges Marmy. Construction mixte d'esprit Heimatstil sous un grand comble à quart-de-croupes, sommé d'épis de fâitage. Abords soignés avec jardin et arbres.
-
- 4.1 Silo à céréales**, 1983, pour l'Union agricole et viticole de la Broye.
-
- 6.1 Verger**, à l'entrée est de l'agglomération, lié à la ferme Franex, vis-à-vis [1.6]. Espace non bâti de grande qualité créant une percée sur le château de La Cour.



Aménagement du territoire

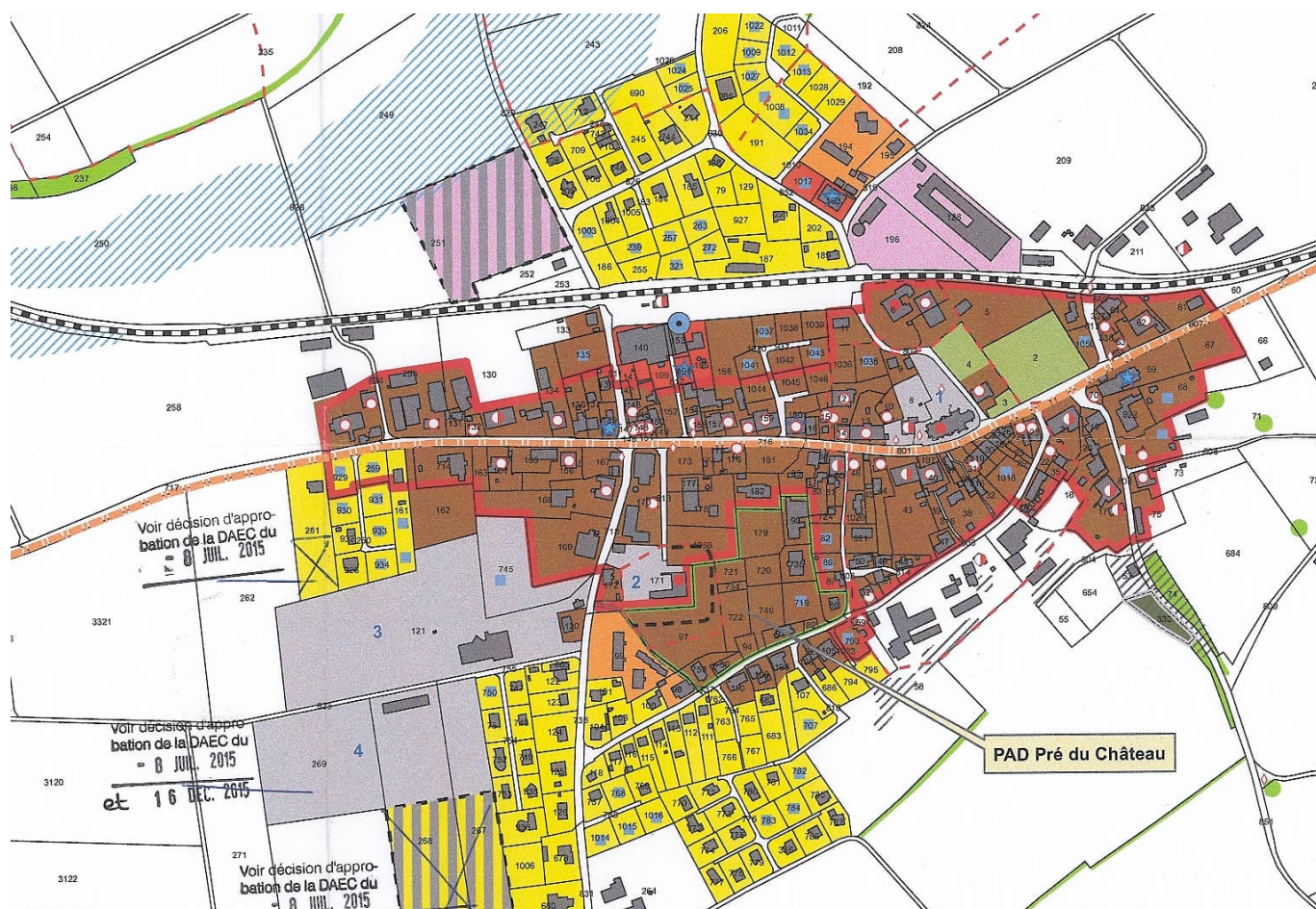
Plan directeur communal

Les futures extensions de la zone à bâtir sont surtout localisées au sud de l'agglomération. Elles n'entrent pas en conflit avec le relevé SCRoL. L'extension de la zone au nord du site sera toutefois visible depuis le noyau principal. Le point de vue du site devrait donc être pris en compte pour laisser des vues sur le paysage depuis la rue principale.



Plan d'affectation des zones

Le plan d'affectation des zones n'entre pas en conflit avec le nouveau relevé SCRoL.



Notes



SCRoL

L'inventaire cantonal des sites construits d'importance régionale et locale (SCRoL), lancé par le canton de Fribourg en 2023, complète l'inventaire ISOS de la Confédération, limité aux sites construits d'importance nationale. Il remplacera à terme le précédent inventaire établi par l'Office fédéral de la culture, dont les riches relevés, réalisés dans les années 1980-1990, ont constitué l'ossature du SCRoL. Pour le reste, l'essentiel des informations historiques contenues dans le SCRoL s'appuie sur le recensement cantonal des biens culturels immeubles, ainsi que sur le fonds documentaire du Service des biens culturels (SBC).

En garantissant la qualité des données de base, ce nouvel inventaire vise à assurer un développement harmonieux du territoire dans le respect de l'esprit des lieux. Parallèlement, il doit contribuer à l'émergence d'une culture du bâti de qualité qui permette de conserver vivants des villages et des paysages habités, dotés d'une identité propre.

Plus d'informations sur le SCRoL et la culture du bâti



Légende des éléments graphiques

Sites construits

L'inventaire SCRoL recense les sites construits selon trois degrés d'importance : régionale, locale et sans substance. Les sites construits d'importance régionale et locale font l'objet d'un relevé complet qui identifie les parties de site, les éléments structurants ainsi que les potentiels et risques de développement, et formule des recommandations afin de garantir leur développement qualitatif. Les sites désignés « sans substance » sont visités mais ne sont pas relevés en raison de l'absence de caractéristiques distinctives.

Qualités



Qualités de situation

Valeur topographique et du degré d'urbanisation du site.



Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque de chaque partie de site et de l'intensité des relations spatiales entre les différentes parties.



Qualités historico-architecturales

Valeur historique et architecturale des différentes parties de site et de la lisibilité des phases de développement.

Barème

- ○ ○ ○ Pas de qualités particulières
- ● ○ ○ Certaines qualités
- ● ● ○ Hautes qualités
- ● ● ● Qualités exceptionnelles

Parties de site

Les sites construits sont composés de « parties de site » qui peuvent être bâties ou non. Chaque partie de site est liée à un objectif de sauvegarde déterminé selon les qualités spatiales et historico-architecturales.

Objectifs de sauvegarde



Objectif de sauvegarde A

Ensemble bâti avec de la substance historique, ainsi qu'une structure et un caractère remarquables.



Objectif de sauvegarde A

Environnement non bâti, naturel ou agricole, important pour le caractère du site construit.



Objectif de sauvegarde B

Ensemble bâti doté d'une structure urbaine bien définie et d'un certain caractère.



Objectif de sauvegarde C

Ensemble bâti doté d'un certain caractère.



Partie de site sensible

Ensemble bâti sans caractéristique distinctive, qui possède une valeur relationnelle avec les parties de qualité.

Qualités



Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés.



Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés.

Barème

- ○ ○ ○ Pas de qualités particulières
- ● ○ ○ Certaines qualités
- ● ● ○ Hautes qualités
- ● ● ● Qualités exceptionnelles

Éléments structurants

Plus petites composantes du site construit, ils peuvent se trouver dans n'importe quelle partie de site. Ce sont des éléments individuels de nature diverse dont l'image et la signification est essentielle pour le caractère du site.



Bâtiments

Bâtiment unique ou groupe de bâtiments.



Espaces

Place, jardin, espace-rue, etc.



Objets linéaires

Ruisseau, alignement de façades, etc.



Objets ponctuels

Croix, arbre, fontaine, etc.

Service des biens culturels SBC
Planche-Supérieure 3, 1700 Fribourg
www.fr.ch/sbc

Novembre 2025

—

Direction & concept SCRoL
Frédéric Arnaud

Rédaction
Christian Corredera | Mellie Junod-Jeannet

Cartographie & graphisme
Ilse Bahnsen

Photographies
Alain Kilar (vues aériennes) | SBC

Cartographie et base de données SIG
Service des biens culturels SBC
Service de la géoinformation SGéo

Fonds de carte
© Swisstopo, État de Fribourg

Impression
Service d'achat du matériel et des imprimés SAMI, Granges-Paccot



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des biens culturels SBC
Amt für Kulturgüter KGA